



CR du comité consultatif
« Aménagement de la place de l'hôtel de ville »
2^{ème} réunion du 16 septembre 2021

Le 16/09/2021 de 18h30 à 20h30
CR rédigé le 17/09/2021

Collèges citoyens

Présents

Mmes Rebiffé, Sabin, Virmoux
MM. Alzy, Gaillard, Prieur

Collèges associatifs

Présents

Commerçants : Mme Do Lago, M. Bery, M. Ducollet, M. Robin, M. Séné
Mme Robineau remplaçant Mme Hervy (Vineuil Environnement)

Excusés

Mme Carli et Mme Foucher (Fées des champs), Mme Hervy (Vineuil Environnement), M. Picard (Trait d'Union Solidaire)

Collèges élus

Présents

Mme Challier remplaçant Mme Claudon, Mme Lorenzo, M. Martinet

Excusés

Mme Claudon, Mme Fhima, M. Adroit

Co-présidents : MM Gibert, Fornasari

La réunion débute par un retour aux différentes questions du comité précédent.

- Embellissement de la façade de la mairie : Qu'est-il possible/impossible de faire ?
Les investissements prioritaires pour ce bâtiment concernent l'isolation thermique.
- Végétalisation de la place + création d'espaces ombragés (arbres ou autres équipements)
Ce point est au cœur de la volonté de réaménager la place. Il sera fonction des propositions du comité retenues par la collectivité.
- Fermeture d'une partie de la promenade de l'hôtel de ville le dimanche matin pour installer le marché (avec bornes électriques)
Cette proposition est envisageable. Il convient de l'approfondir pour s'assurer que tous les commerçants ne soient pas lésés. Au niveau municipal, il faudra prendre un arrêté et mettre en place une intervention des services techniques pour la pose et le retrait des barrières.

Il sera nécessaire d'obtenir l'accord des pompiers quant à l'accès du tronçon fermé.

- Aménagement de la place Polch pour en faire une place accueillant des activités.
Pas à l'ordre du jour actuellement.
- Déplacement éventuel de quelques places de parking présentes le long du parvis.
La municipalité est attentive à la nécessité de conserver ces places fortement utilisées par les citoyens (de Vineuil et des autres communes) pour l'accès aux commerces.

Les échanges se poursuivent sur le déplacement du marché.

Il est demandé qu'une signalisation soit mise en place pour indiquer les accès possibles aux parkings en cas de fermeture de la promenade de l'hôtel de ville.

De même, le comité remarque que les différents parkings ne sont pas suffisamment indiqués (avec le nombre de places).

Les membres sont favorables à une expérimentation du déplacement sur plusieurs semaines pour s'assurer de la viabilité de cette proposition. Elle devra s'accompagner d'une communication environ un mois plus tôt.

La nouvelle disposition devra être étudiée avec les participants au marché, ainsi que les commerces donnant sur le tronçon fermé.

Parallèlement, il est souhaité qu'une prospection soit faite pour rechercher de nouveaux vendeurs sans faire de concurrence aux commerçants actuels (fixes et ambulants). Un contact avec la chambre des métiers peut être établi par M. Robin.

Le point suivant concerne l'aménagement proprement dit de la place.

Quel projet pour l'attractivité du lieu ?

- Un espace partagé entre une zone paysagère pour accueillir les personnes souhaitant y passer un moment et une zone minérale pour les événements populaires
- Un espace purement végétalisé
- L'intégration de la place du 11 novembre dans un projet global du centre-bourg

Une surface supplémentaire pourrait être gagnée en libérant une partie du « croissant fleuri » situé du côté de la salle du conseil.

Les diverses réflexions abordent les sujets suivants :

- Contacter les commerçants au sujet des terrasses sur la place
- En lien avec la création envisagée d'une zone 20, supprimer les trottoirs et délimiter les différents espaces de circulation et de parkings (places minutes et zone bleue) par du marquage au sol ou des revêtements spécifiques
- Revoir complètement le pourtour de la mairie donc la décoration florale est insatisfaisante
- Etudier le déplacement du bâtiment du Crédit Agricole qui « obstrue » l'espace central de Vineuil

En l'état, le comité estime ne pas avoir suffisamment d'éléments pour poursuivre son travail.

Il demande à la mairie de lui fournir des propositions illustrées sur les différentes possibilités d'aménagement.

Le délai nécessaire pour répondre implique un report probable du prochain comité, et par conséquent, des travaux qui en découleraient.

Propositions retenues par le comité

- **Expérimenter le déplacement du marché sur la promenade de l'hôtel de ville**
- **Signaler les différents parkings avec le nombre de places existantes**
- **Contacteur les commerçants concernés par une terrasse pouvant être installée sur la place**
- **Prospecter pour de nouveaux commerçants sur le marché**

Cette liste, complétée des décisions retenues ultérieurement, sera adressée à la municipalité dans l'avis consultatif récapitulant les travaux du comité.

Réponse de la commune

La collectivité prend acte de la demande d'informations complémentaires.
Une étude schématisant les différentes options possibles va être élaborée.
En conséquence, la prochaine réunion aura lieu dès la mise à disposition de cette étude.